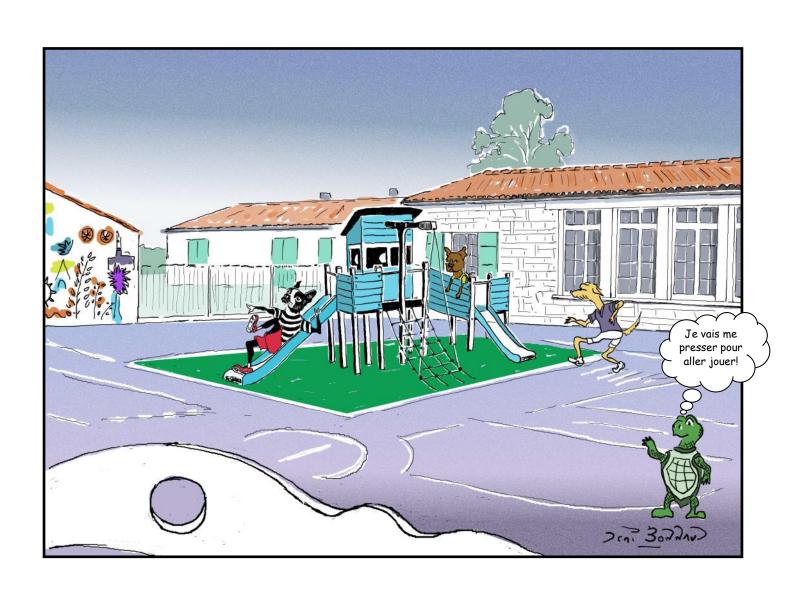
Bulletin Municipal

LE TRAIT D'UNION

de Saint-Sever de Saintonge

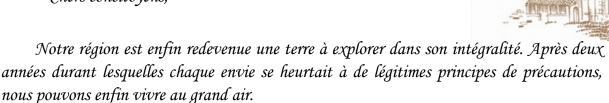


JUILLET 2022 - n° 67



Le Mot du Maire

Chers concitoyens,



Dans ce numéro 67, nous avons choisi de mettre en valeur ce qui a le plus manqué : les fêtes et les manifestations, ces moments de partage, d'échanges et de convivialité ; c'est reparti! Vous trouverez les dates qui rythmeront votre été page 31.

Mais ces années contraintes nous ont aussi beaucoup appris. Notamment à chercher des chemins de traverses, des lieux moins fréquentés, plus secrets et sauvages. Ces endroits qui nous invitent à devenir de nouveaux touristes, en phase avec la nature, plus soucieux de notre environnement, plus curieux des autres et prêt à prendre la mesure du temps.

Commune « Nouvelle », l'urgence d'agir ? titre l'Association des Maires de France dans une lettre de juin 2022.

Face à la réforme des collectivités qui se met en place il y a deux attitudes :

- Refuser toute évolution en jurant la main sur le cœur que l'on est prêt à changer mais pas tout de suite et de préférence pas trop ici et plutôt ailleurs!
- Ou bien se renseigner et accepter de se poser des questions, voir de se remettre en cause!

Une chose est sure, tant du côté du ministère, des députés, des sénateurs et des responsables de l'AMF, la volonté est manifeste d'avancer; pour les élus c'est être force de proposition avant que l'Etat ne fixe ses propres règles.

Avec mes collègues, les Maires de Rouffiac, Colombiers et Montils nous en sommes à quatre réunions de travail et d'échange sur la question. La 5ème est prévue le mardi 12 juillet à Rouffiac et doit forcément nous donner la décision finale.

En couverture de votre bulletin municipal, découvrez une création infographique réalisée par M. Deni BONNAUD, grand merci à lui. Il s'agit de la future structure de jeux qui sera installée pendant ces vacances d'été et fera, j'en suis sûr, le bonheur de nos enfants. Ce projet est l'aboutissement d'un investissement commun avec la commune de Rouffiac.

C'est les vacances, le soleil est de la partie! Il fait chaud!

Je vous souhaite donc une très bonne saison estivale à tous et à toutes.

Le Maire

Pierre HERVE

Page 4 LE TRAIT D'UNION

ACTUALITÉS DU CONSEIL MUNICIPAL

Elections



Les élections présidentielles et législatives ont eu lieu respectivement les 10 et 24 avril et les 12 et 19 juin 2022.

Le taux de participation de la commune vous est indiqué dans le tableau ci-contre.

Election Présidentielle 1er tour			Election Législative 1 ^{er} tour		
Inscrits	512	100,00%	Inscrits	512	100,00%
Votants	408	79,69%	Votants	389	75,98%
Blancs	10	1,95%	Blancs	42	8,20%
Nuls	3	0,59%	Nuls	3	0,59%
Exprimés	395	77,15%	Exprimés	344	67,19%
Election Présidentielle 2 ^{ème} tour		Election L	ógiclativ	/e 2 ^{ème} tour	
Liccionii	esident	ielie 2 toui	Election	egisiativ	re z tour
Inscrits	512	100,00%	Inscrits	514	100,00%
Inscrits	512	100,00%	Inscrits	514	100,00%
Inscrits Votants	512 389	100,00% 75,98%	Inscrits Votants	514 256	100,00% 49,81%

Solidarité Ukraine - Saint-Sever accueille une famille

Un couple de réfugiés ukrainiens Artem, Olena, leurs jumelles Mariia et leva ainsi que leur petit garçon Davyd sont arrivés depuis quelques jours à SAINT SEVER DE SAINTONGE. Nous leurs souhaitons la bienvenue.

Toutes les personnes qui souhaitent soutenir cette famille, peuvent le faire sous forme de don en argent, vêtements, jouets, temps de discussion ou même rendre service pour un déplacement.

Pour cela, il suffit de vous manifester en contactant la mairie au 05 46 91 02 65.

Merci à tous par avance pour votre solidarité



Commission scolaire

Faisant écho aux demandes formulées à la suite du retrait de la Cabane de L'Ours, un projet d'étude pour l'achat d'une structure de jeux (enfants de 2 à 12 ans) pour la cour de l'École, a été présenté en mairie par la commission scolaire.

Les conditions budgétaires étant réunies, les conseils municipaux de Rouffiac et St Sever ont voté aux budgets 2022 une somme globale de 20 000€, et de ce fait valider ce projet.

Ainsi, comme l'évoque la page de garde, lors de la rentrée prochaine, pour le plus grand plaisir de tous, enfants, enseignants et parents d'élèves auront le plaisir de découvrir la structure. Le thème et les couleurs rappellent les bords de l'océan.

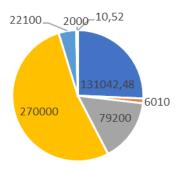
Les enfants pourront en profiter et jouer autant que le chien Neptune !!! Nous leurs souhaitons de bien s'amuser, mais seulement aux récréations.

À vous tous, nous vous souhaitons de belles vacances d'été!!!!



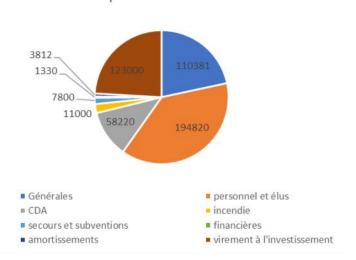
Budget communal 2022

BUDGET 2022 FONCTIONNEMENT recettes 510 363 €

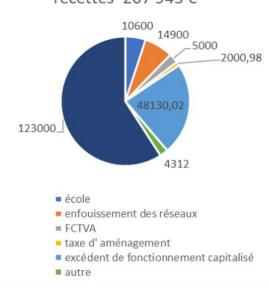


- excédent de fonct reporté
- produits de gestion courante
- dotations, subventions, participations
- impôts et taxes
- produits des services et ventes
- atténuation de charges

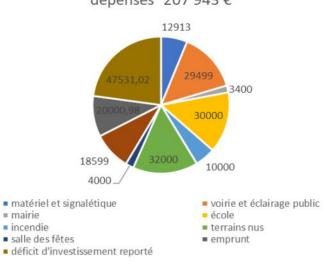
BUDGET 2022 FONCTIONNEMENT dépenses 510 363 €



BUDGET 2022 INVESTISSEMENT recettes 207 943 €



BUDGET 2022 INVESTISSEMENT dépenses 207 943 €



Déficit d'investissement: 47 531,02 € / Reste à réaliser 599 € soit besoin de financement 48 130,02 € Affectation des résultats 2021 au financement de la section d'investissement compte 1068: 48 130,02 € Affectation à l'excédent reporté de la section de fonctionnement, compte 002 : 131042.48 € (CCAS 2272.03 € + 128770,45€ soit un montant affecté de 131042.48 €)

(se reporter aux tableaux des résultats pages 10,11 et 13)

Page 6 LE TRAIT D'UNION

Lotissement

La commune de Saint Sever de Saintonge développe un lotissement rue de Saintonge.

Nommé lotissement du parc, il est composé de 13 parcelles allant de 448 m2 à 946 m2.

Le permis d'aménager a été accepté, les travaux vont débuter dernier trimestre 2022. Toutes les personnes susceptibles d'être intéressées peuvent se présenter à la mairie pour plus de renseignements.



Lotissement du Parc

Rappel - Ordures ménagères

Afin d'éviter les nuisances (chiens ou chats qui déchirent les sacs, papiers partout éparpillés par le vent....) il est rappelé aux administrés qu'il faut respecter les règles d'usage qui sont de sortir les ordures ménagères la veille du ramassage. Merci.



Cérémonies

Monsieur le Maire en présence d'élu(e)s et de Saint-severins a présidé la Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc (ci-dessous), ainsi que la cérémonie du 8 mai (ci-contre).











Vœux du personnel communal

Le 30 mai dernier un moment de convivialité organisé par la mairie au profit des employés de la commune a enfin pu être réalisé. La présentation des vœux ayant été reportée à de nombreuses reprises du fait des conditions sanitaires de début d'année. Outre bilan et prospective, l'occasion était donnée aux élus de remercier chacun pour le travail réalisé.





Dominique, Sonia, Lydia, Régis, Fréderic

L'heure civique

Vous avez sans doute tous vu le Roll'up de **l'heure civique** devant l'épicerie ou devant l'école...

Il s'agit d'offrir une heure de son temps par mois pour un projet ou une personne qui en aurait besoin.

Vous êtes amicalement invités à vous inscrire sur le site https://lheurecivique.fr/

Merci pour votre solidarité.

Contact à St-Sever: Bruno FERRARI. 06.08.04.30.94





Les Conseils Municipaux résumés

Résumé Conseil municipal 27 janvier 2022 (1/2022)

Droit de préemption : le Maire renonce à préempter :

- 17 rue du Grand Village, l 1 rue de Prévauteau, l 1 rue de Saintonge.
- 2 allée du Bois des Côts, 8 chemin de chez Fruger.

Motion de refus de l'étude de faisabilité du « Parc Eolien de Saint-Sever de Saintonge/ Rouffiac/Montils » présentée par la société VALECO

Le conseil municipal refuse le projet du Parc éolien à la majorité absolue, pour de très nombreuses raisons (dégradation du cadre et qualité de vie, incertitudes concernant l'impact sanitaire et écologique, dangers d'incidents déjà connus, compensations financières minorées...)

Le conseil municipal souhaite impérativement rester dans le cadre du CRTE proposé et voté par la CDA de Saintes retenue comme « TEPOS » avec option vers le bois énergie, le solaire et le photovoltaïque afin de préserver le foncier agricole et viticole et la perméabilité des sols.

Les communes de Rouffiac et Montils voteront également cette délibération lors de leur prochaine réunion de conseil.

Aire de jeux pour la cour de l'école

Mme DUPONT présente trois devis. Le conseil choisit le moins onéreux, correspondant aussi à l'esthétique la plus intéressante, ainsi que celui concernant la tranche d'âge de 2 à 12 ans. Soit celui de la société PCV COLLECTIVITES pour un montant de 19 848 TTC. Mr le Maire va faire des demandes de subventions et de dotations correspondants à 65% du coût.

Dissolution du CCAS

Mr le Maire expose aux conseillers que le Centre Communal d'Action Sociale est facultatif pour les communes de moins de 1 500 habitants ; une commission peut le remplacer.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de dissoudre le CCAS et de créer une Commission Communale d'Action Sociale représentée par les mêmes élus et bénévoles qui exerceront directement leur compétence. Le budget du CCAS sera transféré à la commune, intégrera les fonds aux articles concernés par l'action sociale.

Débat : Protection sociale complémentaire des agents

Ordonnance n° 2021-175 du 17/02/21 relative à la protection sociale complémentaire (PSC) dans la fonction publique, Mr le Maire propose au conseil municipal d'augmenter la participation aux frais de santé des agents avant l'obligation de 2025/26. Une proposition sera envoyée au comité technique du centre de gestion afin qu'une délibération soit vite prise.

Mandat d'encaissement des recettes pour une borne électrique

Après discussion en municipalité, une borne à charge lente ne semble pas adaptée à notre collectivité, sachant qu'une borne à charge rapide est déjà en place à Chaniers. A l'unanimité, le conseil municipal refuse l'installation d'une borne.

Ouestions diverses

Depuis le 07 janvier 2022, les élus peuvent accéder au service « Mon compte Élu » afin de consulter leur DIFE et d'accéder au catalogue de formation.

Mme DUPONT fait un compte-rendu de la réunion de « l'observatoire de l'école en Charente-

Maritime ». Les effectifs sont en chute depuis plusieurs années, 970 élèves en moins. L'objectif de l'académie et de l'Etat est d'ouvrir une réflexion afin d'éviter de fermer des classes...Par exemple, si un projet de fusion entre commune est envisagé dans les 2 à 3 ans à venir, il est garanti de ne pas fermer de classe.

Mme LECLERC, suite à sa présence à la commission des finances de la CDA, informe que le futur pacte financier de la CDA envers les communes prévoit de fortes augmentations.

Mme LECLERC a constaté que le coût du personnel s'élève à 62% des dépenses de fonctionnement. Elle souhaiterait que soit étudié où des économies pourrait être faites avant d'augmenter les frais des communes.

- Mme RESSOUCHE : le défibrillateur en intérieur (salle des fêtes) n'est pas adapté. Mr FERRARI, informe que la commission bâtiments/voirie étudie son déplacement.
- Mr FERRARI fait un compte-rendu de la commission « eaux pluviales » de la CDA de Saintes. Concernant, les réseaux des routes départementales, la CDA participe à hauteur de la moitié du reste à charge de la commune. S'agissant des routes communales, la CDA participe à 100% pour des travaux inférieurs à 15 000 euros. Il faudra recenser notre réseau d'eaux pluviales dans un schéma de gestion afin d'anticiper les problèmes d'inondation.
- Mr TERRIERE présente le projet du futur lotissement, rappelant que l'objectif est d'acquérir des terrains pour une extension.
- Mr TIBURCE, informe que toute la commune est éligible à la fibre. Il propose son aide aux habitants qui rencontreraient des difficultés avec leur opérateur. Vous pouvez contacter Mr TIBURCE à la mairie, il fera le nécessaire auprès d'ORANGE.

Résumé Conseil municipal 10 mars 2022 (2/2022)

Droit de préemption

Le Maire renonce à préempter :

- 2 rue des Vignes, 1A impasse Louis Michel, 41 rue de Saintonge, 1B impasse Louise Michel.
- 35 rue de Saintonge, 80A rue de Saintonge.

Approbation du compte de gestion du budget principal (Mairie)

Le compte de gestion 2021 du Receveur, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve.

Approbation du compte administratif du budget principal (Mairie)

		Dépenses	Recettes	Totaux
Restes à réaliser au	Investissement	599,00	0,00	-599,00
31/12/2021	Fonctionnement	0,00	0,00	0,00
	Résultats de l'exercice 2021	116 014,45	86 440,72	-29 573,73
Section d'investissement	c/001 (Déficit d'inv reporté)	17 957,29		
	Solde global d'exécution	133 971,74	86 440,72	-47 531,02
	Résultats de l'exercice 2021	361 412,15	403 346,68	41 934,53
Section de fonctionnement	c/002 (Excédent de fonct. reporté)		134 965,94	
	Solde global d'exécution	361 412,15	538 312,62	176 900,47

Mr le maire sort pour le vote, l'exercice 2021 est accepté à l'unanimité des présents.



Les Conseils Municipaux résumés

Affectation des résultats du budget principal (Mairie)

Décision: 47 531,02 au déficit de la section d'investissement reporté, compte 001

48 130,02 affectés à la section d'investissement compte 1068 (47 531,02 + 599)

128 770,45 (176 900,47 - 48130,02) à l'excédent reporte de fonctionnement compte 002, moins 297,72 du CCAS, soit 128 472,73

Approbation du compte de gestion du budget annexe (chaufferie Bois Énergie)

Le compte de gestion 2021 du Receveur, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve.

Approbation du compte administratif du budget annexe (chaufferie Bois Énergie)

		Dépenses	Recettes	Totaux
Restes à réaliser	Investissement	0,00	0,00	0,00
au 31/12/2021	Fonctionnement	0,00	0,00	0,00
	Résultats de l'exercice 2021	11 603,03	11 345,43	-257,60
Section d'investissement	c/001 (Déficit d'inv reporté)	2 618,71		
	Solde global d'exécution	14 221,74	11 345,43	-2 876,31
	Résultats de l'exercice 2021	23 858,82	31 974,62	8 115,80
Section de fonctionnement	c/002 (Excédent de fonct. reporté)		0,00	
	Solde global d'exécution	23 858,82	31 974,62	8 115,80
Résultats cumulés 2021		38 080,56	43 320,05	5 239,49

Mr le Maire précise que ce compte est identique au compte de gestion du Service de Gestion Comptable. Il sort pour le vote, l'exercice est accepté à l'unanimité des présents.

Affectation des résultats du budget annexe (Chaufferie Bois Énergie)

Décision: 2876,31 au déficit de la section d'investissement compte 001

2 876,31 pour le financement de la section d'investissement compte 1068

5 239,49 à l'excédent reporté du fonctionnement compte 002

Questions diverses

Messes à St Sever : Samedi 12 mars à 17h30 et dimanche 10 avril à 18h.

Le permis d'aménager le lotissement « rue de Saintonge » communal est en cours. Une commission de 3 ou 4 élus sera mise en place pour la gestion et l'aménagement du lotissement.

Mr HERVE a reçu avec les adjoints, Mr LESPAGNOL du SDEER pour la 2ème tranche d'enfouissement des réseaux (EDF et TEL.) (de Beillant aux Quatre Routes, puis vers Courcoury).

Mme PEQUIGNOT : un mail a été reçu du Maire de l'île d'Oléron demandant le soutien des collectivités du département concernant l'implantation d'un parc éolien sur les côtes de l'île d'Oléron. Le sujet sera rediscuté en municipalité.

Mme PEQUIGNOT donne 2 informations de la commission d'action sociale : un goûter pour les ainés est prévu le 09 mai 2022, le marché de Noël 2022 prendra une nouvelle forme le samedi 19 novembre 2022 en semi-nocturne.



Résumé Conseil municipal 31 mars 2022 (3/2022)

Mr le Maire demande d'excuser son absence pour raisons de santé, Mme PEQUGNOT, lère adjointe préside la séance.

Convention de fourrière 2022

Convention pour ramassage des animaux errants sur la commune pour l'année 2022 :

289,35 sans déplacement de la SPA.

321,50 pour formule avec déplacement de la SPA, option choisie par le conseil.

Approbation Compte de gestion du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le compte de gestion du Receveur 2021, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve.

Approbation du Compte administratif 2021 du CCAS

		Dépenses	Recettes	Totaux
	Résultats de l'exercice 2021	1 377,72	1 080,00	-297,72
Section de fonctionnement	c/002 (Excédent de fonct. reporté 2020)		2 569,75	
	Solde global d'exécution	1 377,72	3 649,75	2 272,03

Mme PEQUIGNOT présente le compte administratif 2021 du CCAS, identique au compte de gestion. Suite à la dissolution du CCAS, il n'y a pas d'affectation du résultat à effectuer.

Attribution de compensation de la CDA de Saintes 2022

58220 € pour le fonctionnement article c/739211 et 1 425 € pour l'investissement article c/2046

Régularisation supplémentaire de 39 € de l'année 2020 et 2021,

Mandatement de la somme par douzième pour le fonctionnement, soit 4 851,67 € chaque mois et en une seule fois pour l'investissement pour un montant de 1 425 € + 39 € soit 1 464 €.

Vote des taux d'imposition 2022

Suite à la suppression de la taxe d'habitation (TH) depuis 2020, les collectivités n'ont plus à voter le taux de TH sur les résidences principales. En compensation, nous bénéficions de la part départementale de Taxe Foncière sur les propriétés bâties (TFPB). Après délibération, le conseil décide, à l'unanimité, de maintenir les taux d'imposition communaux de 2021 en 2022.

<u>Libellés</u>	Taux communaux 2021	Taux communaux 2022
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	46,59%	46,59%
Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties	60,39%	60,39%

Vote des subventions 2022 aux associations

Mme PEQUIGNOT, informe que les associations reprennent leurs activités.



Page 12

Les Conseils Municipaux résumés

Après délibération, le conseil municipal décide de maintenir les subventions accordées en 2021 pour 2022, soit 215 euros par association, formant un total de 1 505 euros.

Vote du Budget Primitif 2022 du budget principal (Mairie)

Mme PEQUIGNOT présente le budget primitif du budget principal pour l'année 2022 :

Fonctionnement (dépenses et recettes 2022): 510 363,00 euros

Investissement: 207 943,00 euros

A l'unanimité le conseil municipal adopte le budget et décide de ne pas fixer de limite au virement de crédit entre chapitres et maintenir le pourcentage maximum, soit 7,5% du budget.

Vote du Budget Primitif 2022 du budget annexe (Chaufferie Bois Énergie)

Mr TIBURCE présente le budget qui est adopté après délibération :

Fonctionnement (dépenses et recettes 2022): 29 581,00 euros

Investissement: 14 697,00 euros

Vote du Budget Primitif 2022 annexe (Lotissement du Parc)

Mr TERRIERE présente le budget principal 2022, il est équilibré en dépenses et recettes :

Fonctionnement :(dépenses et recettes 2022) : 106 005,00 euros

Investissement (dépenses et recettes 2022): 128 000,00 euros

Après délibération le conseil adopte le BP pour 2022 et décide de ne pas fixer de limite au virement de crédit entre chapitres et maintenir le pourcentage maximum, soit 7,5% du budget.

Ouestions diverses

Mme PEQUIGNOT informe des festivités 2022 :

Vœux du Maire: 08 avril 2022 (reportés au regard des conditions sanitaires),

Brin d'aillet : ler Mai (les bénéfices seront reversés au Téléthon),

Fête du fleuve Charente: 17 juillet 2022,

APE conjointement avec l'épicerie des 4 routes, organise une chasse aux œufs : 18 avril 2022 (une participation financière a été demandée pour une structure gonflable, la commission scolaire après réunion, n'a pas émis un avis favorable, elle propose de participer à l'achat d'œufs, le conseil valide)

Mme PEQUIGNOT lit un mot de la mairie de Rouffiac déposé dans les boîtes aux lettres de ses habitants.

J'en appelle à votre réflexion. Projetons-nous dans l'avenir!

« Il me tient à cœur que 2022 soit l'occasion de porter dans notre village un projet d'union entre communes (création d'une commune nouvelle). Ce projet n'est pas nouveau car mes prédécesseurs l'avaient déjà envisagé et même travaillé. Je pense qu'il est maintenant temps de concrétiser et souhaite, si vous le décidez, que vous m'apportiez votre position en venant me rencontrer à la mairie ».

A St Sever, nous pourrions mettre en place une boîte afin de recueillir l'avis des habitants sur ce sujet, il en sera question dans le prochain trait d'union.



Mme RESSOUCHE estime ne pas être informé des décisions de la commission scolaire alors qu'elle fait partie du conseil d'école. Mme PEQUIGNOT rappelle que les avis sont toujours exposés en conseil municipal, cependant un compte-rendu sera dorénavant adressé à Mme RESSOUCHE.

Mr TERRIERE informe qu'il va participer avec les secrétaires à une réunion concernant la mise en place de « l'heure civique ».

Mr TIBURCE, Mr FERRARI, Mr TERRIERE, Mme RESSOUCHE et Mr le maire composent la commission pour le nouveau lotissement.

Mme LECLERC informe de sa désapprobation relative à la commission des finances de la CDA qui n'a pas été associée aux préparations des CA 2021 et BP 2022. Elle s'interroge sur le rôle que la CDA entend donner à cette commission dont elle fait partie ainsi que Mr GABORIAUD (suppléant). Elle fera part de sa désapprobation auprès de Pauline DAVID (directrice du cabinet du Président de la CDA de Saintes).

Résumé Conseil municipal 19 mai 2022 (4/2022)

En l'absence du Maire retenu par l'AG du SAS, Mme PEQUIGNOT, 1ère adjointe, ouvre la séance et indique qu'un point à l'ordre du jour doit être rajouté: choix de l'emprunt pour le budget « Lotissement du Parc ». Le conseil approuve à l'unanimité des présents.

<u>Droit de préemption : DIA</u> – le Maire renonce à préempter :

74A rue de Saintonge, 19 rue du Grand Village, 8B impasse du Levant, 20 rue de Reutin des Bois.

Modification de la délibération de 2020 pour les fêtes, cérémonie et réception

Suite à la dissolution du CCAS, la délibération du 02 juillet 2020 doit être modifiée et certains points ajoutés.

Des cadeaux et des gerbes pour le personnel communal, les élus ou anciens élus à l'occasion des vœux, d'évènements importants ou imprévus (mariage, décès, naissance, retraite),

Des gerbes et la prise en charge des frais de réceptions pour le 8 mai, le 11 novembre et le 19 mars,

Le repas ou goûter des aînés,

Repas du Téléthon et du feu d'artifice,

Des coupes pour les tournois des associations,

Des cadeaux de Noël pour les enfants de la commune et de l'école,

Des décorations de Noël et matériel pour le Marché de Noël,

Des affiches diverses.

Emprunt enfouissement des réseaux -

Mme PEQUIGNOT informe le conseil que M. le Maire a sollicité auprès du SDEER, un paiement en 5 fois sans frais, concernant tous les travaux d'enfouissement de réseaux.

Les caractéristiques principales de cet emprunt (concernant la $2^{\text{ème}}$ tranche des travaux d'enfouissement) sont les suivantes :

Eclairage public = 39 000€ HT (50% déduits SDEER sans TVA)



Les Conseils Municipaux résumés

Génie Civil Orange = 56 000€ TTC

Taux sur 5 ans pour les deux parties = 0.00%

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu et à l'unanimité autorise M. le Maire à signer tous documents nécessaires à la gestion du contrat d'emprunt.

Amortissements 2022 -

Selon la réglementation, les subventions d'équipement versées sont amorties sur une durée maximale de :

cinq ans lorsque la subvention finance des biens mobiliers, du matériel ou des études, auxquelles sont assimilées les aides consenties aux entreprises, non mentionnées aux b) et c);

trente ans lorsqu'elle finance des biens immobiliers ou des installations.

Dans le cas présent, la commune propose que les subventions versées au département pour la participation au financement des travaux du collège Edgar Quinet soient amorties sur une durée de :

- 3 ans pour la subvention versée en 2021 de 5 395,00 €
- 1 an pour la subvention versée en 2022 de 599 €

Cette gestion des amortissements sera également appliquée aux subventions d'équipement versées à la CDA de Saintes. La durée d'amortissement d'un an des subventions ne dépassant pas 3 000 € est confirmée (Délibération n° D20211209005 du 09 décembre 2021).

Lotissement du Parc : Prix des terrains et nom de la Rue – D20220519005 (Arrivée de Mme RESSOUCHE)

Madame PEQUIGNOT indique au conseil qu'il faut nommer la rue qui traversera le futur lotissement.

Un débat s'ensuit et décide : « Rue du Champ Vert »

détermine le montant des 13 lots comme suit :

LOTS	NB DE M ²	PRIX AU M ²	PRIX TOTAL
1	528	45,00 €	23 760,00 €
2	487	45,00 €	21 915,00 €
3	448	45,00 €	20 160,00 €
4	463	45,00 €	20 835,00 €
5	921	45,00 €	41 445,00 €
6	835	45,00 €	37 575,00 €
7	762	45,00 €	34 290,00 €
8	861	45,00 €	38 745,00 €
9	946	45,00 €	42 570,00 €
10	615	45,00 €	27 675,00 €
11	550	45,00 €	24 750,00 €
12	660	45,00 €	29 700,00 €
13	646	45,00 €	29 070,00 €
TOTAL	8722		392 490,00 €



Demande de subvention poteau incendie -

Le plus proche poteau ne pourra pas être utilisé pour la totalité du lotissement. Ainsi il est proposé au conseil municipal l'installation d'une nouvelle borne incendie entre les « n°19 et 21 de la rue de Saintonge » et la suppression de celle située « impasse de Vierlay ». De ce fait, le lotissement sera entièrement desservi, englobant également une partie des « Quatre Routes ».

Devis VEOLIA: 4 264,26€ HT, soit 5 117,11€ TTC.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte le devis, sollicite l'aide financière de l'Etat à hauteur de 40%

Décision Modificative (DM) n°l -

Madame PEQUIGNOT expose au conseil que la partie éclairage public de la lère tranche de l'enfouissement des réseaux doit commencer à être payée (en 5 fois sans frais) en 2022. Décision modificative n°1:

INVESTISSEMENT					
Dépenses		Recettes			
Article (Chap) - Opération	Montant	Article (Chap) - Opération	Montant		
21538 (041) : Autres Réseaux (part communale)	19 268,53 €	168758 (041) : Autres Groupements (part communale)	19 268,53 €		
21538 (041) : Autres Réseaux (part SDEER)	19 268,54 €	168758 (041) : Autres Groupements (part SDEER)	19 268,54 €		
Total dépenses :	38 537,07 €	Total recettes :	38 537,07 €		

Emprunt budget « Lotissement du Parc »

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance des propositions reçues de différentes banques consultées et après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents décide:

- de contracter un emprunt pour le budget « Lotissement du Parc », de 180 000 € auprès du Crédit Agricole Charente-Maritime Deux-Sèvres afin de financer les travaux ainsi que l'achat des terrains du futur lotissement. Les caractéristiques sont les suivantes :

Montant du capital emprunté : 180 000 € (centre quatre-vingt mille euros)

Durée d'amortissement en mois : 60 mois

Type d'amortissement : échéances constantes

Taux d'intérêt : 1.24% Fixe Périodicité : Trimestrielle

Déblocage des fonds: 10% des fonds doivent être débloqués dans les 6 mois de la signature du contrat et le solde dans les 6 mois suivants. Les sommes débloquées portent intérêts.

Frais de dossier : 180,00€

Questions diverses

Chaque agent de la commune bénéficie d'une prime et M. le Maire souhaite en faire bénéficier M. PRAUD (arrivé le 1^{er} novembre 2021).

Mme PEQUIGNOT : un acte administratif a été signé en mai 2021 avec la SAFER et Mme CORS afin d'acheter son terrain parcellé B 591 de 3 422 m². Cet acte a enfin été retourné en Mairie.

La municipalité a envisagé l'idée d'acheter un mât pour les drapeaux de la mairie afin qu'ils ne s'enroulent plus sur eux-mêmes. Plusieurs devis ont été demandés



Les Conseils Municipaux résumés

- M. DEMINIER : pourquoi pas d'achat de drapeau ukrainien comme beaucoup de communes ? M. TERRIERE répond qu'il n'y en a plus. Il va continuer à chercher. M. DEMINIER indique qu'un arbre va bientôt être emporté dans la Charente. Il faudrait prévenir les services compétents. Il a remarqué également beaucoup de détritus sous le pont de chemin de fer et demande ce qui peut être fait ; M. TIBURCE a également été informé de ce souci par un garde pêche. Ils vont être enlevés ; même le fossé n'a pas arrêté les vandales.
- Mme PEQUIGNOT informe le conseil que le « pot des agents » aura lieu le **lundi 30 mai à 11h30 à la Mairie**. Une *commission loisirs* aura lieu le même jour à **18h30**.
- Un mail concernant l'affichage des actes en mairie a été envoyé par l'AMF. Pour les communes de moins de 3500 habitants, une délibération doit être prise si la commune souhaite maintenir un affichage papier. A défaut de délibération au 1^{er} juillet 2022, les actes seront obligatoirement publiés par voie électronique. Il est proposé d'inscrire cette délibération lors du prochain conseil municipal (*le 30 juin*).
- Les siestes musicales vont être renouvelées cette année par l'Abbaye aux Dames. Il faudra choisir une date. Toutefois, la commune devra participer à hauteur de 100€. La commission loisirs ne sait donc pas si la commune réitérera l'expérience.
- Mme PEQUIGNOT remercie sincèrement M. FERRARI pour l'aide apportée avec les divers affichages et distributions de courrier qu'il a fait pour la commune.
- M. FERRARI demande s'il y a une évolution concernant l'achat du terrain de Mme PAIN? M. TERRIERE l'informe que plusieurs dossiers sont chez le notaire, dont celui-ci.
- Mme DUPONT informe le conseil qu'il y aura un croquis de la future structure de la cour d'école, dans les bulletins municipaux de Rouffiac et St Sever ; il a été fait par M. Denis BONNEAU.
- Mme RESSOUCHE demande quand la peinture des routes sera rafraichie? M. TIBURCE et M. TERRIERE vont fixer une date très prochainement. Ils auront besoin de 3 ou 4 bénévoles.
 - Elle souhaiterait aussi que les mauvaises herbes soient retirées des trottoirs afin de pouvoir circuler avec des poussettes. M. TIBURCE informera les agents pour qu'ils fassent le nécessaire.
- M. TIBURCE évoque la descente du fleuve Charente qui aura lieu le **17 juillet 2022**. Cette descente arrive de Rouffiac, vers Beillant et jusqu'à Saintes. Il aura besoin de volontaires entre environ 10h et 13h à Beillant; sachant que le BAC ne pourra transporter qu'environ 12 vélos à la fois.
 - Il annonce également au conseil qu'une nouvelle machine à désherber sera achetée entre 4 communes (nous / Rouffiac / St Seurin de Palenne / Dompierre sur Charente). Une convention entre les communes sera rédigée, le montant dépendra du nombre d'habitants et les agents pourront l'utiliser une semaine par mois.
- le comité des fêtes reversera 996,84€ au téléthon suite au repas du brin d'aillet et les aînés environ 50€. Il convient tout de même de préciser que, lors de cet évènement, les associations étaient réunies sous la « bannière » d'un collectif associatif.
- Pour finir, une partie des peupliers a été coupée, l'autre partie le sera dans peu de temps. La recette de cette vente a été inscrite au budget 2022.

Le SAS a un Nouveau Président

Le 07 avril dernier, le Conseil d'Administration du SAS a élu son nouveau président : Pierre Hervé a accepté cette fonction pour son attachement à l'association et les valeurs qu'elle porte.

Il est épaulé dans sa tâche par deux nouveaux Vice-Présidents : Michelle Le BRONZEC et Pierre-Henri JALLAIS .



Mr Pierre Hervé Président du SAS

L'assemblée générale du SAS s'est tenue à la salle des fêtes de Saint-Sever, le 16 juin 2022.

Avant d'aborder l'ordre du jour de l'association d'insertion qui développe des chantiers de restauration du Patrimoine sur le territoire, un hommage appuyé a été rendu à René PELLETER son ancien Président, décédé à l'âge de 75 ans le 7 janvier dernier.



Assemblée générale du SAS St-Sever, le 16 juin 2022



Page 18 LE TRAIT D'UNION

DOSSIER - Les Acteurs économiques / Commerces et artisans

Les Fermiers Charentais

Aux commandes de la SARL « Les Fermiers Charentais » créée depuis le 6 mars 2018, Virginie et Julien vous proposent un large choix de fromages, crèmeries, charcuteries et produits locaux. N'hésitez pas à les contacter au 06 61 10 50 39 ou sur leur page : Facebook Fermiers Charentais.

Ils sont présents sur les marchés de : Chaniers le mercredi ; de Saintes les samedis et dimanches. Le tout avec un accueil chaleureux et des produits de qualité. Ils proposent également la livraison lorsque cela est possible.

Un magasin à la ferme est en cours de construction et verra le jour courant mai 2023 à Saint-Sever.



Virginie et Julien

Maria's Spirits - L'OR de la ROSE / Démarche et création

Mes origines grecques m'ont fait découvrir dans le pays des produits et des recettes qui m'étaient très familières par ma grand-mère...

En effet, depuis toute petite ma grand-mère cueillait les roses pour les transformer. Je restais auprès d'elle et observais.

Ainsi, les plantes aromatiques et les fleurs m'ont toujours accompagnées au cours de mon existence. Ma vie m'a amenée à suivre des études à l'Ecole des Arts Décoratifs, où j'ai été formée aux matières, aux couleurs, aux formes, à la lumière...

Les plantes ont toujours été un axe de recherche primordial, je les incorpore depuis longtemps de différentes manières dans mes œuvres (pétales, feuilles...).

De même, les senteurs restent un parallèle important à mes yeux. De la matière à l'éther, il n'y avait qu'un seul pas : la réalisation de liqueur.

J'envisageais donc de planter les rosiers nécessaires à l'élaboration de cet élixir. Je réalisais ainsi la première liqueur de rose l'été 2017, suivi d'autres spiritueux à base d'aromatiques tels que l'arquebuse, la balsamite.



Marion Saltos



Dans ma démarche, j'ai constaté que les liqueurs trouvent un écho très favorable auprès des métiers de bouche, soit en boisson, soit dans une incorporation culinaire.

Le processus de fabrication s'effectue sous forme de macération lente chaude ou froide créant ainsi deux recettes.

Ces liqueurs sont des alcools rares, les chefs étoilés m'ont encouragé à développer ces spiritueux d'exception dont ils sont friands.

La propriété sur laquelle sont plantés mes rosiers et mes aromatiques, m'a permis de réaliser une production « naturelle » (sans produits phytosanitaires) sur une petite surface, dont je tiens à garder la dimension humaine afin de réaliser des produits d'exception.

Les 4 Routes - Le service de proximité

Monsieur et Madame FROUGIER Yann et Anieta



L'épicerie de village existe depuis mon plus jeune âge. Je suis native du village de Saint-Sever mais pas mon mari Yann natif de Charente, nous sommes ensemble depuis 21 ans.

J'ai commencé le commerce à l'âge de 15 ans dans une épicerie de proximité à Pérignac pendant 2 ans et ensuite

fini sur Saintes. Yann a fait ses études de cuisine en Charente à Jarnac et ensuite a travaillé sur Saintes pendant plusieurs années. Pour finir nous avons acheté la pizzeria de Chaniers.

Pendant des années nous avons habité sur Saintes avant de faire construire sur Jarlac (Montils), un retour aux sources en somme.

Yann et Aniéta

Nous avons eu 2 enfants, tout deux scolarisés à l'école de Saint-Sever /Rouffiac.

Après plusieurs années dans le commerce du Textile, ce projet fou est venu à nous. En effet, impossible de penser que l'Epicerie des 4 Routes puisse fermer, nous avons tous besoin de ce lien social que cela représente au sein d'un village. Le chemin a été long et dur pour arriver à aboutir à ce projet. Mais nous n'avons rien lâché et notre projet s'est concrétisé.

Nous avons gardé les mêmes services que nos prédécesseurs et rajouté quelques trucs comme le paiement de proximité etc Cela fait déjà 1 an que nous avons repris et oui déjà le temps passe vite ...

Nous sommes très heureux de ce bout d'aventure et cela n'est pas fini!



Page 20 LE TRAIT D'UNION

DU COTÉ DES ASSOCIATIONS

Le « Goûter des aînés »

Le 9 Mai dernier, le CCAS de Saint-Sever a invité tous les anciens de la commune âgés de plus de 75 ans à se retrouver pour un goûter. C'est ainsi qu'assis à l'ombre des marronniers, nous avons passé un bel après midi d'échanges, d'histoires et de chansons. C'est à refaire nous ont-ils dit.

Merci à tous de votre participation.



« Comme les aînés, avançons en laissant des traces en bien. »



L'USSS Pétanque

Quel plaisir de voir cette association reprendre vie avec à sa tête un nouveau Président Mr Eric Sauton, un enfant de la commune !!! entouré d'une super équipe, l'USSS pétanque propose des concours réguliers.

« Rejoignez les pour concourir avec eux ce sera formidable pour notre commune »



Mon Poker Club

Dix ans déjà, bel anniversaire!

40 adhérents, se retrouvent à la salle associative de notre commune, tous les mercredis soir, allez-y faire un tour, Peut-être êtes-vous fait pour jouer au Pocker ? Contacter le Trésorier Thomas Grollier (tel.06.83.96.75.51).

Yakagazé

L'aventure a commencé par un petit groupe de copains passionnés qui se sont mis à la moto.

Leur aventure a ainsi évolué avec un esprit d'équipe, de convivialité, de rigolade, d'entraide et surtout sans prise de tête.

Le but pour cette bande de copains est de vivre leur passion, s'amuser et décompresser du quotidien. Ensuite d'autres passionnés les ont rejoints.



AG de l'A.T.Y du 11 mars 2022

Au fil du temps, nous avons tous décidé de faire une team, nous lui avons donné le nom de la team Yakagazé, qui est représentée par nos T-shirts noir et blanc. Par la suite nous avons décidé de créer une asso-

ciation afin de pouvoir obtenir une aide financière de nos futurs partenaires pour nos pilotes et pour l'assistance.

Mail de l'association :a.t.y@free.fr 17, rue de Saintonge, 17800 Saint-Sever de Saintonge Président : Jean Jacques TISSERAUD : 06 01 88 01 29 Vice-présidente et chargé de communication : Joye Vigneault joye.bertin@gmail.com

Plein gaz vers une nouvelle saison

Soirée entrecôte avec le comité des fêtes



C'est reparti..., quel plaisir de se retrouver pour une soirée entre amis devant une entrecôte.

Que de choses à raconter, mais ne parlons plus du passé récent et profitons des bons moments présents en dansant ou devant un verre.

Merci aux bénévoles du comité et à tous ceux qui ont permis que cette soirée soit une réussite.

A bientôt pour une prochaine soirée.



Les TEURJHOUS BITONS - Rétrospective

Petite rétrospective de l'association des Teurjhous Bitons.

Au journal officiel le 28 septembre 1978 , déclaration à la sous-préfecture de Saintes, objet : rassembler les personnes du 3^{ème} âge, les distraire, leur rendre la vie plus agréable.

Le nouveau Président, Monsieur Jean-Marie Barbaud succède à Madame Jeannie Sauton, que nous saluons, ainsi que monsieur Paul Renoux et Madame Andrée Bodin tout deux également anciens Présidents de l'association.

L'association des Teurjhous Bitons propose de nombreuses activités (Repas, Marche, Belote, Travaux Manuels, Voyage etc...) et compte de nombreux membres.

Que cette Association continue très longtemps, c'est un plaisir de retrouver tous nos Ainés et nos plus jeunes

Sortie à Mazeyrolles / Périgord

Sortie du 28 juin organisée par les Teurjhous Bitons.

Un groupe enthousiaste de 45 personnes levées de bon matin pour passer une superbe journée à Mazeyrolles en Dordogne.

Le soleil accompagnait la promenade en calèche agrémentée d'un arrêt apéritif (un verre de vin de noix), se terminant par une visite de la sellerie. Le repas du terroir pris dans une belle écurie restaurée fut suivi de deux mariages pour le moins rocambolesques....

A quand la prochaine sortie nous disent-ils déjà







LE TRAIT D'UNION Page 22

Chasse aux Oeufs

A l'initiative des 4 Routes, la 1ère Chasse aux Œufs de la commune a été organisée le 18 avril avec le soutien de l'APE. Petits et grands étaient ravis de chercher les gourmandises chocolatées, de profiter des structures gonflables louées par les organisateurs et de partager tous ensemble un joyeux moment. La participation était au rendez-vous pour cette nouvelle manifestation.





Le Brin d'Aillet - collectif associatif

La journée du 1^{er} mai étant libre, dès 8h30 du matin, un concours de pétanque organisé par les Aînés Ruraux, a rassemblé une vingtaine de joueurs qui, après avoir vaillamment disputé leurs parties, se sont vu remettre le même et symbolique lot.

Pendant ce temps, d'autres bénévoles s'afféraient à la préparation du repas de midi.

90 adultes et 6 enfants ont pris place à table. Au menu : Jambon grillé et/ou omelette à l'aillet! La traditionnelle pesée du jambon (105€ de bénéfice) a été remportée par Mme Brigitte KRAWCZYK!!

A noter que les délicieux gâteaux « fait maison » par les





Un Champion de France à St-Sever/Rouffiac!

Le samedi 4 juin 2022, un jeune de Saint-Sever-de Saintonge a participé au Championnat de France Sports Adaptés à Mèze (34).

Donovan MAHET, judoka au Judo Club de Rouffiac, a remporté le titre de Champion de France en catégorie BC moins de 90 kg.

Après une place de vice-champion de France en 2018, 3^{ème} en 2019, 2020 et 2021 annulés, c'est logiquement la plus haute place qu'il obtient en 2022.

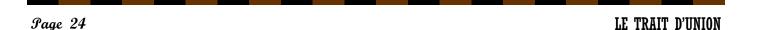


Donovan MAHET Champion de France

Une victoire qui restera dans les mémoires du Judo club de Rouffiac, mais aussi de la commune de Saint-Sever-de Saintonge.

Nous le remercions et le félicitons pour son investissement personnel et son engagement.

Un grand bravo à lui et une belle représentation du Judo club de Rouffiac et de la commune de St-Sever-de Saintonge.



A L'ÉCOLE - Résumé du Conseil d'école du 21 juin 2022

* Projets, Sorties Éducatives et Intervenants Extérieurs

La semaine de la maternelle s'est déroulée du 11 au 15 avril 2022. Cette année, plusieurs projets communs ont été réalisés : Animation Musicale le 22/11/2021 ; Abbaye de Fontdouce le 07/06/2022 ; Cross de l'école le 24/06/2022 ; Sorties Poney École : 27 et 28/06/2022 ; Chorale de fin d'année le 02/07/2022 suivie de la remise des prix aux CM2 ; Hola des CM2 le 07/07/2022. Il y a eu le projet de la Mascotte Loup puis Piron qui est un éveil aux langues étrangères, l'initiation à la langue des signes, la natation, le prix des Incorruptibles, le projet basket, le tour du monde en 80 jours, l'éducation à la sécurité routière, le séjour en Dordogne. Mme Morton suggère l'idée d'envisager le séjour en début d'année.

* Bilan de l'année scolaire 2021-2022

Cette année scolaire a été difficile à cause du contexte sanitaire particulier et compliqué. Au retour des vacances de Pâques, le passage du protocole au niveau 1, plus souple, a permis de souffler un peu. La prise en charge du RASED* a été en demi-teinte cette année. 3 élèves sur 9 ont pu être aidés. Il y a 2 reconnaissances MDPH* à l'école avec une AESH* mutualisée.

* Préparation de la rentrée scolaire 2022-2023

Mme Marion Chardan quitte le groupe scolaire et sera remplacée par Mme Marie-Madelaine Landrin mais c'est Mme Véronique Morton qui prendra la direction de l'école pour l'année prochaine. Il n'y aura pas d'Atsem l'an prochain pour cette classe car il a moins de GS prévus que de CP. La réunion d'admission des élèves de Petite Section se tiendra le 04/07/2022 à 17h15.

* Sécurité, travaux et achats (investissements)

Un exercice incendie a été effectué en juin. L'évacuation a pris 2mn 01s sans encombre. Le prochain aura lieu lors d'une sieste. Mme Marion Chardan remercie la CDA et les mairies. Elle demande où en est l'avancement des travaux demandés. De nouvelles demandes sont également énoncées. Mme Marion Chardan remercie Mr Bruno-Ferrari pour le prêt de tuyau d'arrosage (jeux d'eau) et les parents pour les ventilateurs lors de la canicule.

* Bilan de l'année du Périscolaire

Diverses activités ont été réalisées: activités manuelles pour Noël ; décoration de l'accueil du périscolaire en bonne voie ; retour timide des Ateliers de Travaux Pratiques (ATP) cette année.

* Présentation du bilan de la Coopérative scolaire

Mme Veronique Morton présente les chiffres : Dépenses : 11 014,90 € ; Recettes 17 515,49 € soit 6 500,59 € de bénéfices. Mme Marion Chardan remercie les parents pour leur cotisation volontaire à la coopérative scolaire.

* Activités de l'APE

Soirée Halloween, Chocolats, Chasse aux œufs, Soirée de printemps, Randonnée semi-nocturne et Kermesse. Il y a une réelle envie de se retrouver et un nouvel élan avec de nouveaux parents élus.

Questions diverses

- Problème de communication entre équipe enseignante et parents lié à l'application « Classy ». Celle-ci peut-être utilisée mais après 2 jours les informations sont automatiquement supprimées. Pour informer les parents en complément du cahier quotidien, un mail semble nécessaire.
- Concernant les absences des enseignants, la CDA de Saintes mutualise les remplaçants; il n'est pas toujours évident d'avertir les parents en temps et heures.
- Il est rappelé les inconvénients liés aux problèmes de chauffage l'hiver et des fortes chaleurs l'été. Ventilateurs, brumisateurs, rafraîchisseurs d'air sont évoqués.
- Nouvelle structure pour les enfants :

Mme Karine Ressouche indique que l'entreprise revient le 21/06/2022 pour préciser l'implantation de la structure. Celle-ci est commandée et sera installée pendant les vacances scolaires.

- Est-il possible de revoir la signalétique du parking afin de mieux visualiser le sens de circulation ? il s'agit d'un non respect du code la route; peu importe l'emplacement ou la taille dudit panneau, il en va de la responsabilité des automobilistes.
- Amélioration des bords de route « rue de Saintonge » afin de sécuriser les enfants et les parents qui viennent à l'école à pied ou en vélo : Mme Karine Ressouche informe qu'un devis a été établi. Un désherbage et un enlèvement de 10 cm de terre remblayé par du calcaire seront nécessaires.

Fête de l'école

Après 2 ans sans fête, le groupe scolaire ST SEVER-ROUFFIAC a pu terminer l'année comme il se doit le samedi 2 juillet. Stands, chorale avec toutes les classes réunies, remise des livres aux CM2, joie de se retrouver tous ensemble et ciel bleu étaient au rendez-vous pour partager ce moment tant attendu..

Chorale des enfants

L'école a dit au revoir à sa directrice Mme Marion CHARDAN qui part vers de nouveaux horizons et l'a remerciée pour son travail, ainsi qu' à son ATSEM Léa RAVET qui ne sera pas là l'an prochain car son poste n'est pas reconduit. C'est Mme Véronique MORTON qui endossera le rôle de directrice de l'école à la rentrée le 1^{er} septembre.



Remise des livre par David Musseau Maire de Rouffiac et Corinne Pequignot 1ère Adjointe de St Sever

Lors de son discours, Mr David MUSSEAU a salué l'équipe pédagogique, les élèves, les parents d'élèves et a fait part de l'installation cet été de la structure de jeux ainsi que de la réfection des tracés en couleur du sol de l'école. L'APE et ses bénévoles ont fait perdurer cette journée avec la soirée dansante dans une ambiance réussie avec beaucoup de partages jusque dans la nuit.

David Musseau remercie Madame Chardan

Rando de L'APE



Page 26 LE TRAIT D'UNION

INTERVIEW - Madame Jeannine JACQUET

Jeannine, presque 40 ans d'engagement associatif....

Jeannine est née en Avril 1932 à Moutiers sur Bohème, elle a grandi à Dignac, petite commune située en Charente entre Angoulême et Brantôme.

Entendre parler de la guerre (en Ukraine), fait remonter les souvenirs de Jeannine, elle se rappelle que les allemands avaient réquisitionné son école. Une scène violente lui revient, celle d'un collabo (français qui aidait les soldats allemands dans leurs actions) abattu par les maquisards. Les maquisards (français qui s'opposaient à l'occupation allemande) étaient recherchés et poursuivis par la gestapo (police allemande).

En 1984 souhaitant se rapprocher de ses parents qui habitaient Chaniers, Jeannine arrive à Saint Sever. Dès 1985, elle s'investit dans le tissu associatif de la commune, membre du Comité des fêtes, où elle rencontre Mr et Mme Sirot, Madame Sirot anime une chorale « viens chanter avec nous, », lui dit-elle « je ne sais pas chanter » lui répondit Jeannine , « pas besoin de savoir, viens quand même. ».

Monsieur Sirot lui, animait un groupe de théâtre, écrivant et réalisant la mise en scène des pièces. Pour le bonheur de Jeannine, Mr et Mme Sirot menèrent ces activités jusqu'en 1996. (voir photo de la chorale ci-jointe)

En 1987, Jeannine entre dans le conseil d'administration du Comité des Fêtes dont elle prend la présidence de 1991 à 2001. Jeannine se souvient des animations d'antan : la Frairie, la Foire aux puces et le Loto à partir de 1992, les Réveillons, les soirées Music Hall ou Théâtre, le Bal des jeunes, les expositions

Sur la photo ci-jointe datant de 1996, Monsieur Bucco présentait une montgolfière pendant la foire aux puces.

artisanales

A partir de 1996, Jeannine est adhérente au groupe des anciens : les Teurjhous Bitons, elle devient membre du Conseil d'Administration

« Quel bel exemple de participation... »



en 1998 et entre dans le bureau en tant que Secrétaire en 2003.

Jeannine se rappelle surtout des voyages organisés chaque année : Les Floralies de Nantes, le lac de Vassivière, Saint Gilles Croix de Vie, Les Sables d'Olonne, Condon, Chenonceaux, Saumur

Encore aujourd'hui Secrétaire de l'association des anciens, Jeannine en est la mémoire.... Quel bel exemple de participation...





LA PAGE DE L'ARTISTE - Phil Kirwan

Bonjour Phil, merci de vous présentez à nous. Pouvez-vous nous dire quelques mots de l'artiste que vous êtes ?

« Je suis Phil KIRWAN, je suis auteur compositeur interprète. Je suis anglais d'origine anglo-irlandaise. J'ai passé toute ma jeunesse à Birmingham »

Quel est votre style, de quel instrument jouez-vous?

« Je joue de la guitare électrique et acoustique.

J'ai eu ma première guitare à 14 ans et à 14 ans et demi je me suis produit dans un groupe. »



Une école de musique?

« J'ai la chance d'avoir ce qu'on appelle l'oreille absolue ce qui m'a permis de pouvoir jouer et composer sans jamais avoir appris le solfège. J'ai composé 70 chansons paroles et musique.

J'ai co-créé le groupe Slender Loris avec lequel nous nous produisions dans de grandes salles à Londres (à l'époque on nous comparait aux Beatles). Aujourd'hui je me produis en solo. »

Pourquoi la France?

« J'étais professeur de français et d'allemand jusqu'à ma retraite anticipée il y a 10 ans et j'ai décidé de venir vivre en France par amour pour ce pays et en Charente -Maritime en particulier où je venais régulièrement lors de mes congés. »

Merci Phil pour cet échange. Nous espérons pouvoir peut-être vous écouter lors d'une Manifestation à Saint-Sever qui sais...



Page 28 LE TRAIT D'UNION

LE MONDE D'APRÈS

Si nous voulons limiter le réchauffement de la planète à 1,5 degrés, il est essentiel d'atteindre la neutralité carbone dès le milieu du 21ème siècle. Cela est-il possible et si oui, comment ? Quatre scénarios envisageables.

La neutralité carbone se définit comme un état d'équilibre entre les émissions de gaz à effet de serre d'origine humaine et leur retrait de l'atmosphère, la différence entre les gaz émis et extraits étant égale à zéro on parle aussi de zéro émissions nettes. Un tel objectif suppose d'indispensables transformations, rapides, profondes et systémiques mais peut être atteint de différentes manières. Au terme d'un exercice approfondi de prospective,

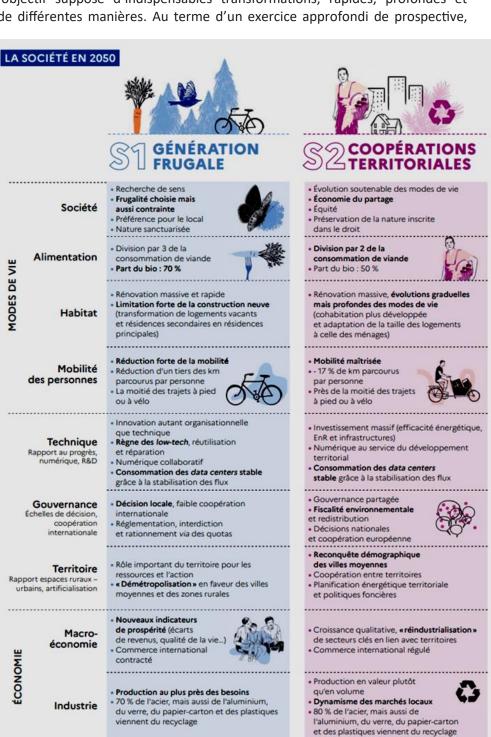
l'ADEME - l'Agence de la transition écologique - a décrit de façon détaillée les quatre chemins qui pourraient nous permettre d'atteindre cette neutralité carbone en 2050 sous la forme de quatre scénarios.

Le premier est intitulé "Génération frugale".

Il suppose d'importantes transformations dans les façons de se déplacer, se chauffer, s'alimenter, acheter et utiliser des équipements. Il permet d'éviter le recours à des technologies de captage et stockage de carbone, non éprouvées et incertaines à grande échelle. La transition est conduite principalement grâce à la frugalité par la contrainte et par la sobriété. La contrainte vient en partie de mesures coercitives (obligations, interdictions, quotas...).

Le second est intitulé "Coopérations territoriales".

Pour atteindre la neutralité carbone, la société mise sur une évolution progressive mais à un rythme soutenu du système économique sur une voie durable alliant sobriété et efficacité. La consommation de biens devient mesurée et responsable ; le partage se généralise. L'évolution des valeurs de la société permet des investissements massifs dans les solutions d'efficacité et d'énergies renouvelables.



Année 2022, n°2 Page 29

Dans le troisième scénario, "Technologies vertes",

c'est plus le développement technologique qui permet de répondre aux défis environnementaux que les changements de comportement vers plus de sobriété. Les manières d'habiter, de se déplacer ou de travailler ressemblent beaucoup à celles d'aujourd'hui avec cependant quelques différences. Par exemple, l'alimentation est un peu moins carnée et plus équilibrée. La mobilité individuelle est prédominante mais avec des véhicules plus légers et électrifiés. L'industrie produit un peu moins en volume mais est très décarbonée. Les métropoles se développent. Les technologies et le numérique, qui permettent l'efficacité énergétique ou matière, sont pré-



VERTES

- Plus de nouvelles technologies que de sobriété
- Consumérisme « vert » au profit des populations solvables, société connectée Les services rendus par la nature sont optimisés
- Baisse de 30 % de la consommation de viande
- Part du bio: 30 %
- Déconstruction-reconstruction à grande échelle de logements
- Ensemble des logements rénovés mais de facon peu performante : la moitié seulement au niveau Bâtiment Basse Consommation
- Mobilités accompagnées par l'État pour les maîtriser : infrastructures, télétravail massif, covoiturage
- + 13 % de km parcourus par personne
- 30 % des trajets à pied ou à vélo
- Ciblage sur les technologies les plus compétitives pour décarboner
- Numérique au service de l'optimisation
- Les data centers consomment 10 fois plus d'énergie qu'en 2020
- · Cadre de régulation minimale pour
- les acteurs privés · État planificateur
- Fiscalité carbone ciblée

 Métropolisation, mise en concurrence des territoires, villes fonctionnelles



- Croissance verte, innovation poussée par la technologie
- Spécialisation régionale
- Concurrence internationale
- et échanges mondialisés
- Décarbonation de l'énergie
- 60 % de l'acier, mais aussi de l'aluminium, du verre du papier-carton et des plastiques viennent du recyclage





- Sauvegarde des modes de vie de consommation de masse
- La nature est une ressource à exploiter Confiance dans la capacité à réparer
- les dégâts causés aux écosystèmes Consommation de viande quasi-stable (baisse de 10 %)
- complétée par des protéines de synthèse ou végétales
- Maintien de la construction neuve La moitié des logements seulement est rénovée au niveau BBC
- Les équipements se multiplient, alliant innovations technologiques et efficacité énergétique
- Augmentation forte des
- + 28 % de km parcourus par personne
- Recherche de vitesse
- 20 % des trajets à pied ou à v**élo**
- Innovations tout azimut
- Captage, stockage ou usage du carbone capté indispensable
- Internet des objets et intelligence artificielle omniprésents : les data centers consomment
- 15 fois plus d'énergie qu'en 2020
- Soutien de l'offre
- Coopération internationale forte et ciblée sur quelques filières clés Planification centralisée du système
- énergétique
- Faible dimension territoriale. agriculture intensive



Rapport espaces ruraux urbains, artificialisation

Société

Habitat

Mobilité

Technique

Rapport au progrès,

Gouvernance

coopération

internationale

Territoire

numérique, R&D

des personnes

Alimentation

MODES DE VIE

- Croissance économique carbonée Fiscalité carbone minimaliste et ciblée
- Économie mondialisée
- Décarbonation de l'industrie pariant sur le captage et stockage géologique de CO2 45 % de l'acier, mais aussi de
- l'aluminium, du verre, du papier-carton et des plastiques viennent du recyclage

Macroéconomie

ÉCONOMIE

Industrie

sents dans tous les secteurs. On donne un prix au capital naturel.

Enfin, dans le dernier scénario, « Pari réparateur »,

les modes de vie du début du XXIe siècle sont sauvegardés. Mais le foisonnement de biens consomme beaucoup d'énergie et de matières avec des impacts potentiellement forts sur l'environnement.

La société place sa confiance dans la capacité à gérer voire à réparer les systèmes sociaux et écologiques avec plus de ressources matérielles et financières pour conserver un monde vivable. Cet appui exclusif sur les technologies est un pari dans la mesure où certaines d'entre elles ne sont pas matures.





Page 30 LE TRAIT D'UNION

CHEZ NOS VOISINS

"PLANT'ACTION" à ROUFFIAC

Suite à l'arrachage des peupliers sur l'aire de loisirs de Rouffiac, David Musseau, maire de ROUFFIAC a décidé de reboiser ce terrain très apprécié des promeneurs du bord de Charente. L'invitation a donc été lancée pour le samedi 5 mars où plusieurs familles ont pu participer à la plantation de nouveaux arbres de différentes essences. Les enfants rouffiacais participants ont ainsi pu parrainer chacun un arbre en y apposant leur prénom. Cette très belle initiative a fait le bonheur de tous les participants tout en maintenant et en développant ce cadre si agréable du bord du fleuve.



Mr David Musseau à l'œuvre

CITY STADE de MONTILS

En attendant son inauguration le 17 septembre 2022, les jeunes de Saint-Sever, Rouffiac et Colombiers sont déjà les bienvenus pour y pratiquer tous les sports adaptés dans le strict respect de l'infrastructure et de son règlement intérieur affiché.

Les objectifs ambitieux des Pêcheurs saintongeais.

L'assemblée générale des pêcheurs Saintongeais s'est tenue en décembre 2021, assemblée de la plus haute importance puisque, au-delà du traditionnel bilan de l'année écoulée, il s'agissait de procéder à l'élection du nouveau Conseil d'Administration qui conduit désormais la pêche ces 5 prochaines années.

Le Président Stéphane Chauveau a été réélu avec une équipe composée d'une majorité d'anciens, mais aussi quelques nouveaux, jeunes pour la plupart, qui avaient pu assister et même participer à quelques CA pour bien savoir où ils mettaient les pieds.

Il est vrai que l'ambiance est particulièrement agréable lors de ces réunions. Et surtout, le plus important, c'est que l'AAPPMA des Pêcheurs Saintongeais soit dans l'action. Pour cela elle déborde de projets dans tous les domaines : découverte de la pêche pour les jeunes et les moins jeunes, création de parcours (labellisables ou pas), accessibilité au parcours, empoissonnement de soutien mais

aussi réhabilitation des frayères, nettoyage des berges, développement du loisirs pêche en relation étroite avec les communes du



territoire mais aussi les AAPPMA voisines qui le souhaitent. Un beau, voire un très beau projet.

Monsieur le Maire de Saintes, présent lors de cette AG, s'était d'ailleurs réjoui que la pêche s'inscrive dans le développement et l'animation de la vie saintaise. Il en est de même sur le territoire de bien d'autres communes sur lesquelles des actions spécifiques ont été menées, ou sont en cours de réalisation : Bussac, Préguillac, Chaniers, Dompierre, Saint Sever, Montils, les Gonds, Courcoury,

L'avenir est plein d'espoir pour les pêcheurs saintongeais. Les intentions sont là, il faut maintenant des moyens et des bras pour atteindre ces objectifs.

« Si vous aussi vous voulez participer, apporter votre aide sur des actions ponctuelles et ciblées faites-vous connaître.»

Vous pouvez aussi suivre la vie de l'AAPPMA et plus globalement de la pêche, sur la page Facebook des pêcheurs Saintongeais.

Année 2022, n°2 Page 31



59, Rue de Saintonge 17800

Tél. / répondeur : 09 77 08 17 65 Tél. / Fax: 05 46 91 02 65

Messagerie: mairie@stsever17.fr

Le dimanche 17 juillet

ESCAPADE SUR LE FLEUVE CHARENTE

Organisée par la Communauté d'Agglomération de Saintes, l'Escapade sur le fleuve Charente revient pour la 2ème année! Au programme cette année, une randonnée de 39kms à vélo et 17 kms (ou 11kms) en canoë, stand-up paddle, kayak, bateau non motorisé, tout au long de la Charente pour découvrir la faune et la flore du territoire. Un parcours rythmé d'animations, de Dompierre-sur-Charente j'ai décidé de venir m'y installer. à Saintes, en passant par Rouffiac, Montils, Saint-Sever-sur-Saintonge, Chaniers, Les Gonds, Courcoury. Restauration et concert le soir.

Programmation complète sur www.agglosaintes.fr / Randonnées sur réservation, inscriptions sur www.saintes-tourisme.fr / Infos au 05 46 74 23 82



Emilie DUPEUX - Réflexologue

Je suis Emilie Dupeux réflexologue depuis 1 an ; je suis originaire de Saintes où j'ai suivi toute ma scolarité;

J'ai fait des études dans le social pour devenir assistante sociale et conseillère en insertion professionnelle.

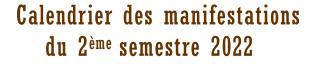
Je me suis reconvertie dans la réflexologie pour être dans la continuité de mon parcours et rester dans le relationnel en intégrant le toucher.

La réflexologie est une technique de toucher doux sur des zones

réflexes. On vient à travers le toucher apporter une détente et stimuler des points pour soulager des douleurs et le stress.

Je pratique le toucher plantaire (toute la cartographie du corps se retrouve sous le pied), palmaire et dorsale.

J'étais installée à Surgères mais j'ai décidé de me rapprocher de ma famille qui est à Saintes et connaissant des personnes de Saint Sever



DATES	ÉVÈNEMENTS	ORGANISÉ PAR
Samedi et dimanche 16, 17 juillet	Concerts + Courses de tracteurs à ROUFFIAC	Association Culture Arts et Musik de ROUFFIAC
Dimanche 17 juillet	Escapade sur la Charente St SEVER	CDA de SAINTES
Samedi 30 juillet	Repas des Ainés Ruraux	Association des Ainés Ruraux
Dimanche 21 août	Pique-nique communal	Mairie
Samedi 17 septembre	Inauguration CITY STADE	MONTILS (à 14h)
Dimanche 23 octobre	Bourse à l'enfance	Association du Comité des Fêtes
Samedi 26 Novembre	Repas des Ainés Ruraux	Association des Ainés Ruraux
Samedi 03 décembre	Téléthon	Mairie + Commission Communale d'Action Sociale + Associations
Samedi 10 décembre Arbre de Noël		Mairie + Association du Comité des Fêtes



Bulletin d'Informations Communales

Siège : Mairie de Saint-Sever de Saintonge

L'équipe rédactionnelle

 $\label{local_Linear_L$

 $\label{eq:continuous} \textbf{Jean-Pierre PEQUIGNOT-Karine RESSOUCHE-Nathalie TRICOIRE}$

Dépôt légal juillet 2022

Tirage : 300 exemplaires Document imprimé sur papier recyclé